



Blonay, le 31 octobre 2025

Préavis N° 26-2025 concernant l'installation et la location de classes provisoires dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement des collèges de Bahyse II et III, pour un montant total de CHF 2'650'000.-

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 28 octobre 2025 présidée par M. Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 26-2025,

vu les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (49 oui, 7 non et 11 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'installation et la location de classes provisoires dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement des collèges de Bahyse II & III;
- de lui accorder à cet effet un montant de CHF 2'650'000.- ;
- de prélever au fonds de réserve « Fonds d'équipements Champsavaux amont », la somme de CHF 153'863.-.
-

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 octobre 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire


Charles Morard




Ariane Wunderli